REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE - WORK - FATHERLAND

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER

NATIONAL FINANCIAL AND ECONOMIC COMMITTEE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur Gabriel DODO NDOKE, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINIMIDT) a présidé la troisième session du Comité National Economique et Financier (CNEF) pour l'année 2021 en lieu et place de Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances, Président du CNEF, empêché. Cette session s'est tenue le mardi 09 novembre 2021, à l'amphithéâtre des Services Centraux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Yaoundé.

Ont également pris part à cette réunion, Messieurs Jean TCHOFFO, représentant du Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), HALILOU YERIMA BOUBAKARY, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) par visioconférence depuis Libreville, Zacharie NGOUMBE, Représentant du Conseil Economique et Social, Dieudonné EVOU MEKOU, Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Etienne ASSIGA ATEBA, Conseiller Technique au Premier Ministère, Alexandre DJIMELI, membre représentant les Universités et Centres de Recherche, Sylvester MOH TANGOGHO, Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire au Ministère des Finances, Jean Claude NGBWA, Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), Joseph TEDOU, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS), Gabriel NGAKOUMDA, membre du Comité de Politique Monétaire (CPM), Alphonse NAFACK, Président de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun (APECCAM), Thierry KEPEDEN, Président de l'Association des Sociétés d'Assurance du Cameroun (ASAC), Gabriel NZOYEM, représentant du Président de l'Association Nationale des Etablissements de Microfinance du Cameroun (ANEMCAM), Samuel YEMENE, représentant du Président de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), Gilbert NGOMOU, représentant du Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF), Vincent KOUETE, représentant du Président du Groupement Interpatronal du Cameroun (GICAM), et Jean Bernard BOUGUEN, représentant de l'association des consommateurs des produits et services financiers.

Monsieur Blaise Eugène NSOM, Secrétaire Général du CNEF, Directeur National de la BEAC pour le Cameroun, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après avoir adopté le Procès-Verbal de la session du 09 août 2021, le Comité a procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des résolutions des précédentes sessions, et pris acte de leur niveau d'exécution.

Examinant la conjoncture économique, les membres ont noté une reprise de l'activité économique sur le plan international au premier semestre 2021, mais qui reste encore fragile en raison d'une part, des incertitudes relatives à la progression de la crise sanitaire, en particulier dans les pays en développement, et d'autre part, des problèmes liés aux difficultés d'approvisionnement.

Au plan national, ils ont relevé une évolution globalement favorable de l'activité économique dans l'ensemble des secteurs, en raison du recul de la pandémie et de la reprise de l'activité économique mondiale, avec une légère baisse du taux d'inflation autour de 2,2 % au premier semestre 2021.

En perspectives, le taux de croissance s'établirait à 2,3 % au terme de l'année 2021, avec une légère hausse du taux d'inflation à 2,5 %. Le déficit budgétaire pourrait s'atténuer, à environ 2,5 % du PIB, contre 3,3 % du PIB en 2020. L'on pourrait également observer une amélioration du solde extérieur courant et une progression modérée des réserves de changes.

Analysant la note sur la situation des établissements de crédit au cours de la période allant de juin à août 2021, le Comité a relevé en ce qui concerne les banques, un accroissement de 7,5 % du total de bilan, une augmentation de 3,4 % des crédits accordés à la clientèle et une diminution des dépôts de la clientèle de 0,2 %.

S'agissant des établissements financiers, leur activité s'est caractérisée au cours de la période du 31 mars au 30 juin 2021 par une hausse de 2,8 % des dépôts de la clientèle, un léger accroissement de 1,0 % des crédits à la clientèle, une baisse de 0,5 % des créances brutes en souffrance et une diminution de 5,8 % du total de bilan.

Enfin, le Comité a pris acte des notes d'information sur (i) la situation du marché monétaire de mai à août 2021, (ii) la situation du marché financier de l'Afrique Centrale à fin septembre 2021, et (iii) l'état de mise en œuvre au Cameroun au 19 octobre 2021, de l'indice composite des activités économiques.

Fait à Yaoundé, le 09 novembre 2021 C

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du

Développement Technologique

Gabriel DODO NDOKE